

**Ministère des Affaires Culturelles**  
**Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes**  
**Ennejma Ezzahra**  
**Sidi Bou Said**

**CONSULTATION N. 01/2024**

**Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes, domicilié, sis au 8, rue du 2 Mars 1934, Sidi Bou Said, Tunis (ci-après le CMAM) se propose de lancer une consultation pour désigner un ingénieur conseil/bureau d'études qualifié chargé de réaliser les études nécessaires du projet de : "Diagnostic, rénovation et extension des systèmes de sécurité et de détection-incendie au Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) - palais Ennejma Ezzahra"**

Tous les bureaux d'études/ ingénieur conseil agréés, spécialisés dans la détection incendie et l'alarme des incendies et ayant démontré les compétences nécessaires dans ce domaine peuvent participer à la consultation et peuvent télécharger le cahier des charges via le site web du CMAM : [www.cmam.tn](http://www.cmam.tn).

**La visite préalable du site est obligatoire et peut se faire les jours ouvrables de la semaine de 09H00 à 13H00. Le PV de visite contradictoirement signé est une pièce obligatoire du dossier de la soumission.**

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux stipulations du cahier des charges et doivent parvenir par voie postale (recommandé ou par rapide poste) ou déposées directement au bureau d'ordre du CMAM **sous pli fermé**, au plus tard le **Lundi 02 Septembre 2024 à 10h.00**, l'ouverture des plis sera effectuée le **Lundi 02 Septembre 2024 à 12h.00**, le cachet du bureau d'ordre faisant foi, au nom de :

**Madame la Directrice Générale**  
**Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes**  
**Ennejma Ezzahra - Palais du Baron d'Erlanger - 8, Rue du 2 mars 1934 - 2026**  
**Sidi Bou Saïd – Tunisie**  
**Consultation N.01/2024**

**Réalisation des études de : « Diagnostic, rénovation et extension des systèmes de sécurité et de détection-incendie au Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes**  
**Palais Ennejma Ezzahra**

